

Informations sur la candidature à L'Espace-Test



Philosophie :

Ce projet est né d'une volonté commune de la commune de Saint-Hubert, du GAL Nov'Ardenne et de l'ADL de Saint-Hubert. Ces 3 partenaires, avec chacun leurs compétences et leurs moyens, voulaient permettre à des personnes actives dans un métier de travail de la terre ou souhaitant le devenir :

- D'avoir accès à du terrain ;
- De leur permettre d'essayer ce métier ou de le développer de manière locale et optimale ;
- De les accompagner afin de maximiser leurs chances de réussite.

Ce projet se veut aussi respectueux et ouvert sur son environnement à la fois naturel et humain. Les notions de permaculture, de respect et de régénération des sols, de bio, d'écoresponsabilité, d'économie circulaire, de valorisation des déchets, etc. sont des éléments qui sont chers au projet et que les partenaires souhaitent voir appliquer.

La viabilité du projet de manière professionnelle des personnes actives sur le terrain est un objectif pour les partenaires. En effet, les activités en lien avec le travail de la terre qui seront entreprises sur le terrain devront être insérées dans le système économique. Cela assurera la pérennité du projet.

D'une manière plus générale, par ce projet, les 3 partenaires souhaitent voir augmenter la production maraîchère (ou assimilés) et de voir de nouveaux professionnels s'installer dans ce domaine sur le territoire.

Actuellement, un couple de maraîchers développe son activité sur une partie de l'Espace-Test. Vous pourrez découvrir leur projet de jardin-forêt ici :

<https://www.facebook.com/lebercailnature> <https://www.facebook.com/lebercailnature>

Projet d'Espace-Test Maraîcher porté par le GAL Nov'Ardenne et l'ADL de Saint-Hubert, avec le soutien de la Ville de Saint-Hubert.



Conditions d'accès :

Pour poser une candidature qui pourra valablement être prise en considération, les critères suivants doivent être respectés :

- Avoir suivi ou suivre une formation en lien avec le projet ;
- Avoir une première expérience de terrain (minimum une saison) ;
- Maîtriser son projet et avoir un projet d'installation professionnelle à temps plein ou partiel ;
- S'engager à présenter un plan financier durant la première année de l'accompagnement ;
- S'inscrire dans un projet respectueux de l'environnement (agriculture biologique, permaculture, revalorisation des déchets, économie circulaire...) ;
- Être capable d'interagir avec les autres porteurs de projet dans un climat constructif ;
- Accepter de collaborer éventuellement avec d'autres organismes (comme le CPAS ou D.E.F.I.T.S.) pour des actions ponctuelles de solidarité ou de réinsertion professionnelle ;
- Être domicilié.e dans une commune du GAL (Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode ou Tenneville) ou l'envisager à court terme.

Ce que nous proposons :

- Mise à disposition d'une parcelle « prête à l'emploi » (terrain de 30 ares) : accès à l'électricité, à l'eau de ville et de pluie, à un espace de stockage et/ou de formations, à un terrain clôturé, à une serre partagée¹ ;
- Possibilité d'aménagement de l'espace alloué en concertation avec les partenaires (plantes, arbres et infrastructures) ;
- Insertion dans une dynamique de production et de vente locale ;
- Mise en réseau avec des acteurs utiles pour l'accompagnement économique, la transformation et la commercialisation.

Durée du test :

- La période de test s'étend généralement sur une durée de 1 à 3 ans et peut être prolongée pour une période définie, en fonction de l'avancement du projet, avec l'accord conjoint de l'ADL de Saint-Hubert et du GAL Nov'Ardenne. Son objectif principal est d'offrir au porteur de projet l'opportunité d'évaluer la viabilité économique et technique de son activité. Cette période permet également d'acquérir une expérience solide sur l'organisation, la production et la commercialisation des produits.

¹ Les candidatures reçues après le 15 février ne permettront pas d'avoir accès à la serre l'année en cours mais bien la suivante.

Projet d'Espace-Test Maraicher porté par le GAL Nov'Ardenne et l'ADL de Saint-Hubert, avec le soutien de la Ville de Saint-Hubert.